

Aménagement Rue des moulins

Contexte

Une rue

- peu large
- bénéficiant d'ores et déjà d'un aménagement zone 30
- bordée de caniveau
- connaissant une croissance du nombre d'habitation
- ne bénéficiant pas actuellement de trottoir
- étant l'accès unique au centre du village et à l'école

Constats

- La sécurité piétonne n'est pas assurée
 - de par le nombre conséquent de véhicules aux heures de pointe
 - de par le non-respect de la vitesse des véhicules
 - de par l'absence de chemin piéton balisé

1^{er} Projet : création d'un chemin piéton

- Il s'agit de créer côté impair une bande correspondant à un chemin piéton
- Depuis la rue des fauvelles jusqu'à la sortie du village vers LQY
- Sur la largeur entre le caniveau et les limites de propriété

Présentation sommaire

RUE DES MOULINS - CREATION D'UN TROTTOIR



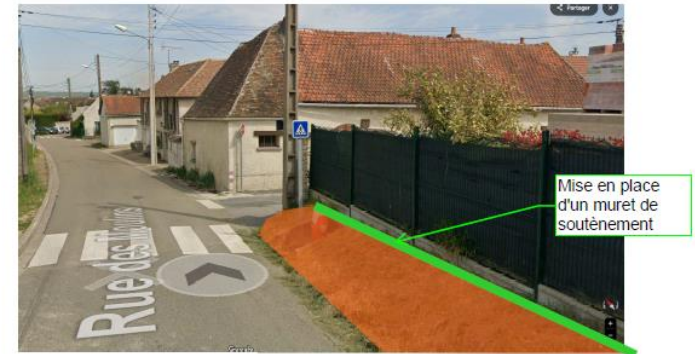
Trottoir en enrobés jusqu'à la limite de propriété.
Bordurette beton type P1 en fond de trottoir si besoin



Trottoir en enrobés avec bordurette beton type P1 en limite de propriété.
Largeur de trottoir 1m50



Présentation sommaire



Aspect Technique

- Création d'une bande en enrobé (option possible couleur rouge)
- Bande piétonne à niveau de la route (option possible avec bordure)
- Positionnement d'une bande continue blanche sur toute la longueur
- Positionnement de catadioptre sur toute la longueur
- Stationnement devient interdit des 2 côtés de la rue sur toute la longueur, chaque habitation possédant une entrée véhicule.

Chiffrage

- Cout total 89 657 €HT (hors option)
 - Option enrobage rouge 5 000 € HT
 - Option marquage 3 330 € HT
 - Option bordure A2 : 13 315 € HT
- Subvention de 64 000 €HT obtenue
- Possibilité d'obtenir une subvention complémentaire auprès de la CCCY

2nd Projet : Aménagements de sécurité

- Il s'agit de mettre en place divers dispositifs contribuant à la réduction de la vitesse
- Dispositif complémentaire à la réalisation du chemin piéton

Présentation sommaire : tronçon 1



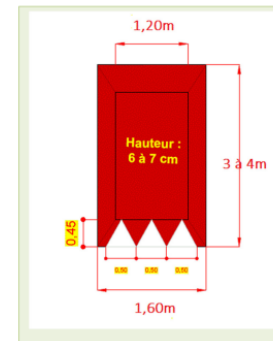
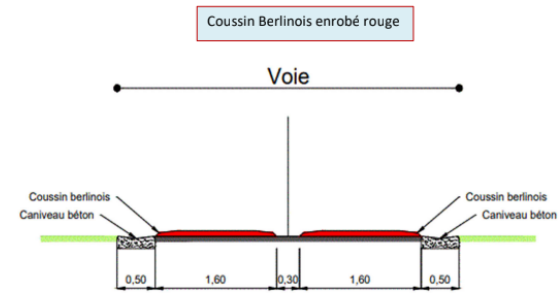
Présentation sommaire : tronçon 1

- Tronçon n° 1

Entrée agglo de La Queue-Lez-Yvelines vers le centre bourg



- Coupe & Dimensions



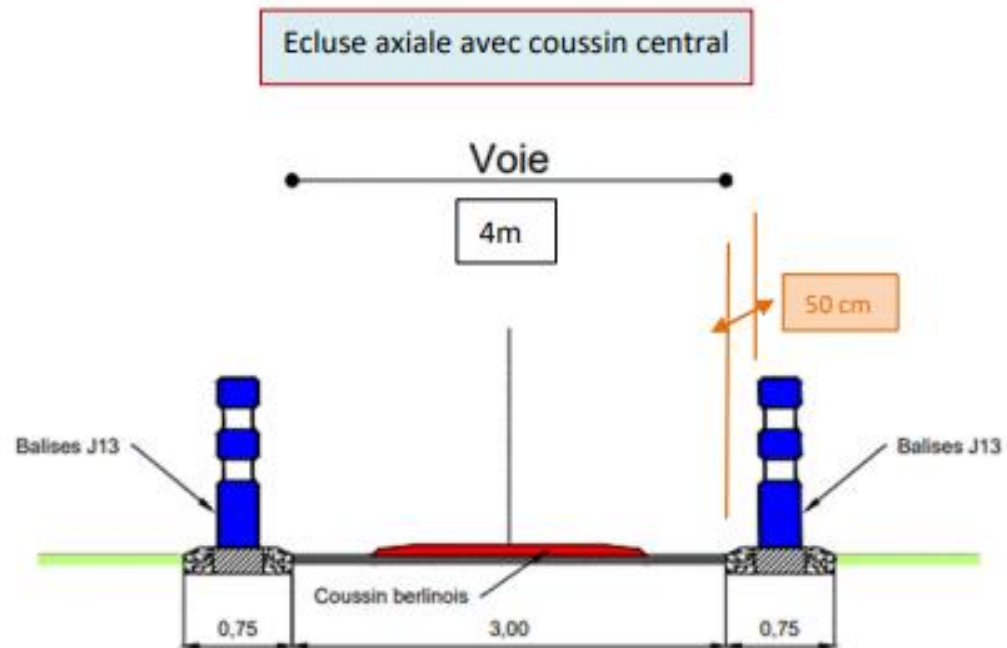
Présentation sommaire : tronçon 2



Présentation sommaire : Tronçon 2

- [Tronçon n° 2](#)

Aménagement positionné juste entre les 2 constructions récentes : 2 endroits possibles identifiés



Le choix se fera en fonction des entrées charretières, une fois qu'elles seront bien identifiées, définies et visibles.

Présentation sommaire : Tronçon 3

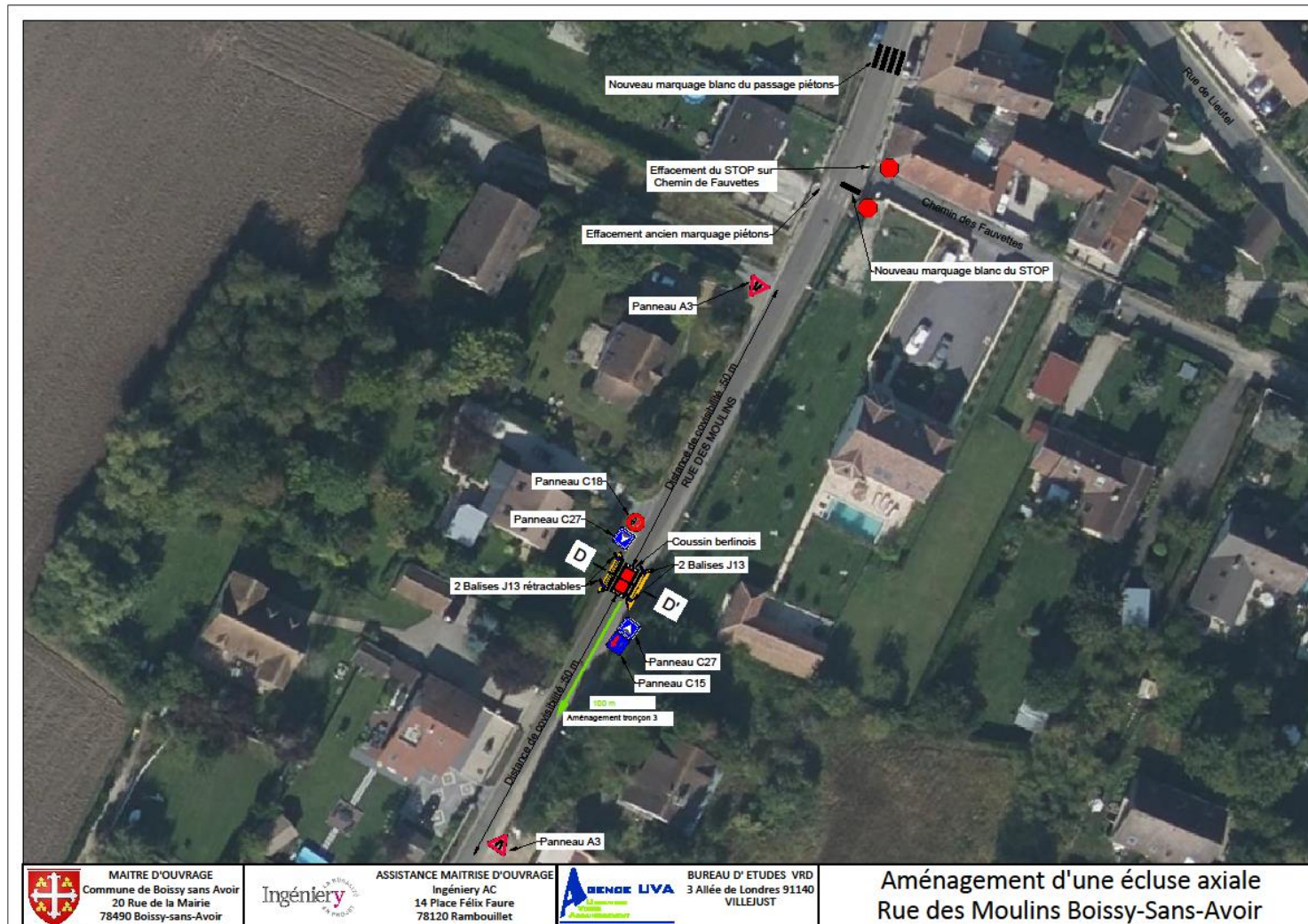


Présentation sommaire : Tronçon 3



L'aménagement que nous proposons est une simple démolition des coussins existants avec une reconstruction aux mêmes dimensions proposées et identiques en tout point au tronçon n° 1 mais en finition d'enrobé rouge avec son marquage.

Présentation sommaire : Tronçon 4

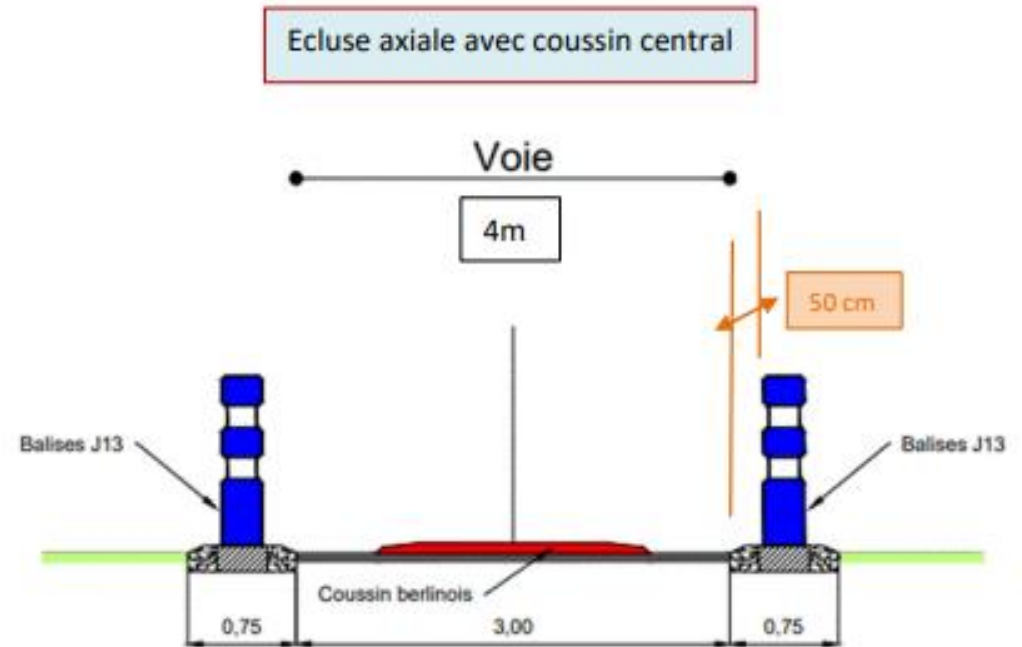


Présentation sommaire : Tronçon 4

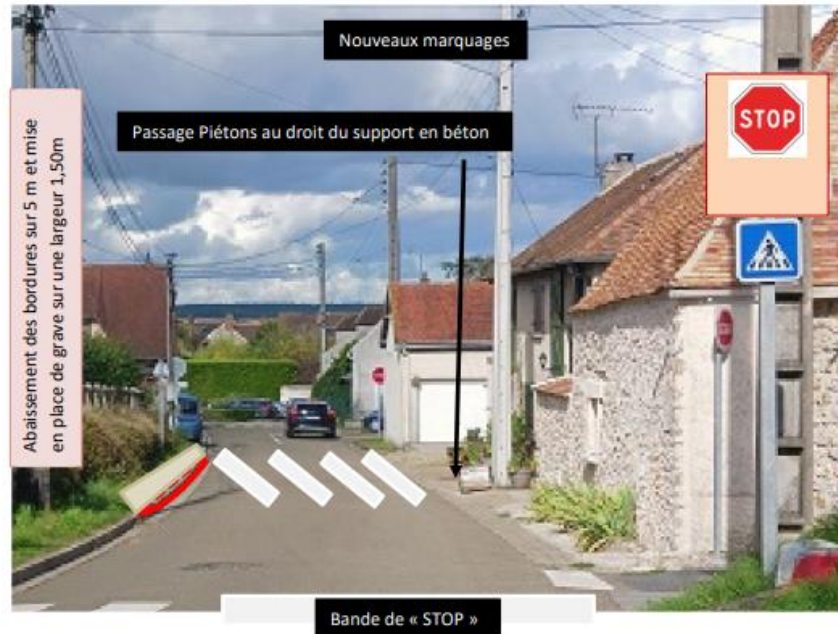
- Tronçon n° 4



Sur cette portion de la rue ci-dessus, nous proposons un 1^{er} aménagement en tout point identique au tronçon n° 2 avec une écluse axiale, un coussin Berlinois en finition enrobé rouge et une signalétique verticale / horizontale identique et situé entre les 2 entrées charretières.



Présentation sommaire : Tronçon 4



Il est préconisé d'abaisser les bordures sur 5m et de réaliser un léger « plateau trottoir » en grave d'une largeur d'environ 1,20m.

Sur le poteau béton, il sera posé un panneau B51 de « Fin de Zone 30 » et en face, il sera posé le panneau B30 d'entrée en « Zone 30 ».

Sur cette portion de la fin de projet, ci-dessous, à l'intersection de la rue des Moulins et du chemin des Fauvettes, nous proposons un changement du régime de priorité de la circulation.



Aspect technique et Chiffrage

- Pas de contrainte technique identifiée à ce stade si ce n'est le positionnement des entrées charretières des nouvelles constructions
- Le chiffrage effectué est à ce jour de 31 500 € HT
- Les demandes de subventions seront effectuées cette année et les travaux ne seront réalisés qu'à cette condition.
- Possibilité d'obtenir une subvention complémentaire auprès de la CCCY

Questions ?

Merci de votre attention